

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2057 - 4 janvier 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

***Franchises médicales,
augmentation des prix,
salaires et retraites bloqués...***

**Gouvernement
et patronat
sèment la colère**

Colombie

**Le terrorisme d'État
du gouvernement Uribe**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Minima sociaux: pour le gouvernement, c'est encore trop !
 ■ La loi redore les parachutes
- p. 5 ■ Hausse annoncée des prix alimentaires
 ■ Hausse du gaz : le pire est probablement à venir
 ■ Médicaments et soins : les assurés vont payer plus
- p. 8 ■ Les retraites, c'est comme l'horizon, plus on s'en approche, plus elles s'éloignent
 ■ Loi sur le droit au logement opposable
 ■ Fiscalité : l'État ne donne qu'aux très riches !
- p. 9 ■ La fin de Charbonnages de France
 ■ Deux exemples de "l'héritage minier"
 ■ La Poste : convivialité interdite
- p. 12 ■ Les propositions de Fillon sur la durée du travail
 ■ Salaires et profits

Tribune

- p. 4 ■ Pas de cadeaux... que nous ne décrocherons pas nous-mêmes

Dans le monde

- p. 6 ■ Colombie : derrière l'arbre de la guérilla, la forêt du terrorisme d'Etat
 ■ Le président Uribe, allié des « narcos » et des paramilitaires
 ■ Pakistan : l'assassinat de Benazi Bhutto
 ■ Le Pakistan, marionnette de Washington

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Solvay (région de Dole)
 ■ Toyota Motor Manufacturing France - Onnain (Nord)
 ■ Bridgestone - Béthune (Pas-de-Calais)
- p. 11 ■ Renault-Sovab-Batilly (Meurthe-et-Moselle)
 ■ Carrefour - Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire)
 ■ Bourgeois Découpage - Besançon

• Vacances présidentielles

Un président qui s'affiche

Que Nicolas Sarkozy s'affiche comme il l'a fait pour la seconde fois aux côtés du milliardaire Vincent Bolloré, profitant de son jet privé pour de confortables vacances en Égypte, est dans l'ordre des choses. On peut même se féliciter que ce représentant des riches se retrouve accueilli de la sorte chez l'un des siens, sans fard et sans artifice, mais non sans faste. Cela a au moins le mérite d'éviter de longues démonstrations pour convaincre que Sarkozy n'est pas le représentant de tous les Français, comme il veut le faire croire, mais celui des plus riches d'entre eux.

Est-ce la rupture, comme il le prétend ? Même pas, car ses prédécesseurs, aussi bien Chirac que Mitterrand, ne dédaignaient pas les réceptions que leur offraient les grands de la planète ou les fréquentations des milieux d'affaires, même si leurs pratiques étaient moins mises en scène.

Pour répondre aux critiques venant des dirigeants du PS, qui reprochent à Sarkozy les avantages que lui a procurés l'un des plus riches hommes d'affaires de France, les proches du président ironisent. L'un d'eux, le secrétaire d'État à la Fonction publique André Santini, explique que grâce à cette générosité les vacances du président n'auraient « rien coûté aux contribuables ». Même si Bolloré a réglé une bonne part de la note des nouveaux tourtereaux, celle de Nicolas

comme celle de Carla, et que leur logement a été assuré, selon *Le Canard enchaîné*,

par l'émir d'Abou Dhabi, il ne faudrait pas croire que la fortune de Bolloré ne doive

rien aux contribuables de ce pays.

Jean-Pierre VIAL

Yacht Charters de Luxe.com

Choisissez votre Destination

- ACCUEIL
- MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE
- MÉDITERRANÉE ORIENTALE
- CARAIBES
- SEYCHELLES
- AMÉRIQUE DU NORD

Nos destinations
 Nos Yachts
 Voiliers
 Liens
 Qui sommes nous ?

PALOMA

Description du bateau : Ce yacht traditionnel à moteur, à l'origine construit en 1985, a subi une reconstruction totale en 2003 et 2004 avec une attention portée sur le confort, la sophistication et la modernité. Le résultat est un yacht avec des lignes classiques qui maintient le charme et l'élégance de son passé, mis à jour avec un environnement sophistiqué. Le logement peut accueillir 12 invités dans 3 cabines doubles, 2 cabines avec lits jumeaux et 2 cabines simples et vastes. PALOMA est un yacht unique de charte à ne pas manquer. Une autre cabine simple de personnel est disponible sur demande.

Tarifs :
 haute saison : €193 431 euros par semaine
 A partir de : €173 693 euros par semaine
 Détails des tarifs :

INFORMATIONS RESERVATION

Le Paloma, le yacht de luxe de Bolloré sur lequel Sarkozy passa ses vacances après l'élection présidentielle. Lorsqu'il est loué, c'est pour la somme de 173 693 à 193 431 euros par semaine.

D'où viennent les milliards de Bolloré ?

Les proches de Nicolas Sarkozy expliquent que le groupe Bolloré, présent à la fois dans le transport, la logistique, la distribution, la publicité, la finance, n'aurait aucun lien – ou si peu, moins de 1 % – avec l'État. Manière peut-être de souligner la différence avec les autres milliardaires, proches amis eux aussi du président de la République, les Lagardère, Bouygues et quelques autres...

Il est vrai que l'on trouve peu de capitaux d'État inves-

tis dans les sociétés possédées ou contrôlées par Bolloré. Mais l'État est quand même l'un des bons clients de ce groupe dans lequel figurent des sociétés comme le géant de la publicité Havas, l'institut de sondage CSA, etc.

Mais l'aide de l'État ne passe pas seulement par les commandes. Le Groupe Bolloré – c'est même l'un de ses principaux fleurons – possède en Afrique des plantations, il y contrôle des zones portuaires en Côte-d'Ivoire, au Gabon, au Nigeria. La pré-

sence de troupes françaises dans cette région de l'Afrique, le soutien que les gouvernements français ont apporté et apportent toujours à des dictatures dans ces pays jouent pour beaucoup dans les profits et la protection des profits que fait le groupe Bolloré dans ces pays. Et on ne peut pas dire que les contribuables français ne participent pas au financement de cette coûteuse « présence française ». Même si c'est à leur corps défendant.

J.P.V.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



Franchises médicales, salaires et retraites bloqués alors que les prix augmentent, les bons vœux du gouvernement aux travailleurs

Rentré de son escapade sentimentale et surtout médiatique en Égypte dans le jet privé d'un de ses protecteurs, le milliardaire Bolloré, Sarkozy s'est collé au discours des vœux du Nouvel An.

Il n'y a rien à en retenir, si ce n'est qu'il est déterminé à continuer ce qu'il appelle sa politique de réformes. Le lendemain, sont entrées en application quelques-unes des conséquences de cette politique, dont les franchises médicales qui consistent à taxer les malades, y compris les plus pauvres, pour n'avoir pas à taxer les bénéficiaires des trusts pharmaceutiques qui creusent le trou de la Sécurité sociale. Ou encore la hausse du prix du gaz, dramatique en cette période d'hiver pour nombre de familles démunies.

Que Sarkozy persiste et signe, c'est dans l'ordre des choses. Il est l'exécutant en chef de la volonté politique du grand patronat et des plus riches de ce pays. Comme tous ses prédécesseurs, mais avec du cynisme et du culot en plus dans la manière de présenter comme « l'intérêt national » le fait de prendre dans la poche des classes populaires de quoi rendre les riches plus riches encore. Ce n'est pas pour rien que Dassault, un des hommes les plus riches de ce pays grâce aux *Rafale* et autres *Mirage*, grâce, surtout, à l'État français, seul à lui acheter ses avions de combat avec l'argent des contribuables, s'est fendu d'un éditorial dans l'un des journaux dont il est propriétaire, pour dire tout le bien qu'il pense de ce président et l'assurer de ses « *encouragements et appui* ».

Alors, oui, au moins là-dessus, on peut faire confiance à Sarkozy : il continuera à porter des coups au monde du travail. Du moins, si nous le laissons faire. Du moins, si les coups ne finissent pas par provoquer une explosion sociale l'obligeant à ravalier sa morgue et ses réformes.

Car les prochains coups sont déjà annoncés : porter la durée de cotisations de retraite à 41 ans et demi pour tout le monde, ce qui revient pour beaucoup à réduire les retraites, déjà misérables. Réformer le code du travail, en

clair mettre fin à l'horaire légal de travail, autoriser le travail du dimanche, rapprocher de plus en plus les CDI des contrats précaires. Débarrasser, en somme, les patrons de toute contrainte légale et les autoriser à faire travailler comme ils veulent et quand ils veulent, comme le réclame le Medef. Faire des économies au détriment des services publics pour financer les cadeaux aux plus riches ; supprimer des milliers d'emplois dans la Fonction publique alors que les écoles des quartiers populaires manquent d'enseignants et les hôpitaux de personnel.

Et ces mesures gouvernementales s'ajouteront à ce que font les patrons eux-mêmes sans avoir besoin de lois supplémentaires : réduire leurs effectifs pour faire plus de profit avec moins de travailleurs ; augmenter leurs prix alors que les salaires sont bloqués.

Voilà ce qui nous attend si l'initiative pendant l'année à venir appartient au seul gouvernement et surtout, au-dessus de lui, au seul patronat.

Alors, le seul vœu que l'on puisse formuler pour 2008 est que les travailleurs mettent un coup d'arrêt à la politique de régression sociale dont Sarkozy s'est fait le porte-parole.

Si demain les travailleurs se mettent en colère et exigent tous ensemble par la grève, par des manifestations de rues, la satisfaction de leurs revendications, il faut surtout qu'ils imposent le droit de contrôler la comptabilité des entreprises pour savoir d'où vient et où va l'argent. Alors, le patronat, qui prétend qu'on ne peut pas augmenter les salaires sans mettre l'économie en péril, comme le gouvernement, qui ne cesse de prendre aux plus pauvres pour donner aux plus riches, changeront vite de discours. Cela s'est déjà vu dans le passé. Et cela se verra encore à l'avenir, car on peut faire confiance à la rapacité de la grande bourgeoisie pour semer les germes des futures révoltes populaires.

Arlette Laguiller

• Colère et grèves de la faim dans des centres de rétention

La civilisation ? Sarkozy, ne connaît pas !

Pour son discours du nouvel an, Sarkozy s'est gargarisé de quelques grands mots : « *J'ai la conviction que dans l'époque où nous sommes, nous avons besoin de ce que j'appelle une politique de civilisation.* »

Est-ce à dire que les étrangers en instance d'expulsion qui protestent dans divers centres de rétention contre les conditions matérielles et morales qu'ils subissent en attendant, pour la plupart, d'être reconduits manu militari dans leur pays, vont être entendus ? Non.

Sarkozy et son gouvernement n'ont pas l'intention de reconnaître que ces hommes et ces femmes qui sont parqués dans ces prisons qui ne disent pas leur nom, parce qu'on les appelle des « centres de rétention », ne sont pas des délinquants. Ils n'ont pas – ou n'ont plus – de papiers (car parfois ils ont cessé d'être en situation régulière parce que les lois ont changé), mais ils vivent pour la plupart depuis des années en France. Ils y ont une famille, un travail, paient des impôts.

Pourtant Sarkozy n'a pas l'intention de faire le seul geste civilisé qu'ils méritent : la régularisation de leur situation. Son gouvernement ne s'engage même pas à faire cesser le scandale que sont les conditions de vie dans ces centres où ils séjournent. Enfermés dans des cellules sans hygiène, soumis aux rebuffades, aux insultes, aux menaces voire aux coups de leurs gardiens, la plupart savent qu'ils seront un jour ou l'autre expulsés, avec leur vie brisée.

Les organisations de solida-

rité comme la Cimade, le Gisti ou encore Réseaux éducation sans frontières ont depuis longtemps amplement dénoncé cette situation révoltante. Mais rien ne change. Et c'est pour cela que des mouvements de révolte, diverses grèves de la faim ont lieu.

En réalité Sarkozy, comme bien d'autres dirigeants politiques, pour attirer à lui puis garder un électorat réactionnaire, s'est engagé depuis des années sur une politique qui vise à faire des immigrés – et en premier

lieu des immigrés en situation irrégulière – des boucs émissaires. Sarkozy a même fixé pour l'année 2007 un objectif chiffré : 150 000 arrestations, avec à la clef 25 000 expulsions. Eh bien c'est cette politique-là que Sarkozy et son exécutant Brice Hortefeux entendent continuer au nom de la... civilisation.

C'est à une fraction de la classe ouvrière qu'ils s'attaquent. Une fraction dont tous les travailleurs doivent être solidaires.

Henriette MAUTHEY

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Pas de cadeaux... que nous ne décrocherons pas nous-mêmes.

Le père Noël n'a pas été avare pour ses enfants gâtés du patronat. Dès le 19 décembre, Sarkozy confirmait leurs vœux pour l'année à venir : allongement de la durée légale du travail, allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein (41 ans en 2012), travail du dimanche, remise en cause du système d'assurance maladie, retour de la TVA dite « sociale », remise en cause du CDI, casse de la fonction publique, démantèlement des conventions collectives en instaurant des accords par entreprises... Les 7, 9 et 10 janvier devraient se finaliser les premiers projets.

La première des réformes prévue est celle du marché de travail qui vise à mettre en place un CDD à durée... indéterminée ! Le Medef, soucieux d'allonger la période d'essai pour les salariés, a parlé d'inventer un « contrat de projet » dont la durée serait limitée... à la réalisation de son objectif ! On prend et on jette. Mais, magie de Noël, le licenciement (sans indemnités) serait désormais appelé « rupture à l'amiable ».

Mais devant le sapin, étaient aussi conviés la CGT, la CFDT, FO, la CFTC, la CFE-CGC. Pour distribuer ses cadeaux, le père Noël a besoin d'être traîné par des rennes. C'est ce que patronat et gouvernement appellent la « modernisation du dialogue social » : « l'alignement » des appareils syndicaux, en échange de quelques avantages en matière de représentativité et de financement. Sarkozy se flatte d'obtenir pour ses réformes ou celles de ses amis patrons l'aval du syndicat majoritaire – souvent la CGT ou la CFDT, d'aller toujours plus loin dans le sens de la transformation des appareils syndicaux en organismes de cogestion des diverses réformes.

Ce qui n'empêchera pas un patron de s'asseoir sur des choix syndicaux ou de leur forcer la main, comme à l'usine de pneus Continental de Sarreguemines tout récemment, où malgré le veto de l'intersyndicale, la direction a obtenu des salariés consultés par référendum le retour aux 40 heures, à force d'un énorme chantage au gel des investissements et des embauches, à la suppression de la prime de groupe et à terme à la

fermeture du site. Accord baptisé « donnant-gagnant » que les syndicats ont ensuite signé.

Si le gouvernement et le patronat cherchent l'aval des directions syndicales, c'est qu'ils ont quelques craintes. À juste titre. Sarkozy a affirmé récemment « qu'il faut que les entreprises se soucient des salaires de tous et pas seulement des stocks-options de quelques-uns ». Lui et ses ministres ont gardé en tête la colère qui s'est exprimée dans une série de grèves sur les salaires. Ils ont toujours sur la patate les grèves de novembre qui ont dépassé les consignes syndicales et ont menacé de s'étendre à d'autres secteurs. Mais les fédérations cheminotes, comme les fédérations de fonctionnaires ont sagement organisé la dispersion des journées de grève. Sagement ignoré les étudiants qui, de leur côté et à leur façon, ont exprimé l'aspiration à un « tous ensemble » pour faire reculer le gouvernement sur ses projets.

Journées de mobilisations éclatées, sectorielles, refus de faire la jonction entre la réforme des régimes spéciaux et celle des pensions générales, acceptation de négociations séparées à la SNCF, la RATP et GDF, arrêt de la grève sous prétexte de négociations : si le pire scénario pour le gouvernement et le patronat a pu être évité, ils peuvent en remercier les principales organisations syndicales.

Ces leçons de novembre peuvent, si nous le voulons, être le ferment de nos victoires de demain. Dès janvier 2008, à nous tous, dans les entreprises, les quartiers, les syndicats, de préparer la riposte contre les diverses réformes qui s'annoncent, en décortiquant leur contenu, en nous adressant à d'autres pour organiser le futur et nécessaire bras de fer.

Le 24 janvier, la fonction publique est appelée à se mettre en grève, une journée qui peut, parmi d'autres, servir de relais pour préparer des suites, si nous en faisons notre affaire. Douce utopie ? Moins sûrement que de croire au père Noël.

Clara SOLDINI

Convergences Révolutionnaires n° 54 (novembre-décembre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Croissance, décroissance, d'un cauchemar à l'autre

Articles : Cheminots, RATP, EDF, GDF, étudiants, fonctionnaires : La fédération des luttes à portée de mains ? – retraites : 15 ans d'attaques systématiques – Une tribune de la LCR : poursuivre la discussion, engager de nouvelles relations – USA : la majorité contre la guerre – Allemagne : grève tenace des roulants – Belgique : les méfaits du communautarisme : suite mais pas fin.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Minima sociaux

Pour le gouvernement c'est encore trop

Le gouvernement vient d'annoncer, pour 2008, des revalorisations dérisoires des minima sociaux qui ne permettront même pas de compenser l'inflation. Le RMI que touchent 1,2 million de personnes sera augmenté de 1,6 % : pour un éréviste seul sans enfant, 447,91 euros par mois, 671,81 euros s'il a un enfant, idem pour un couple sans enfant. Pour un éréviste seul avec deux enfants ou un couple avec un enfant, ce sera 806,24 euros.

Les allocations pour les chômeurs de longue durée augmenteront aussi de 1,6 %. L'allocation de solidarité spéci-

minima qui n'ont de sociaux que le nom.

En 1988, quand le RMI avait été créé, 300 000 personnes le touchaient. Aujourd'hui, près de vingt ans après, ils sont 1,2 million, près de quatre fois plus. Quant au « I » de RMI, qui veut dire insertion, il veut plutôt dire aujourd'hui insertion dans le dénuement et la misère. Mais cela n'empêche pas les patrons, relayés par les politiciens spécialisés dans la démagogie antiouvrière, de s'en prendre aux minima sociaux et à tous ceux qui les touchent et qui préféreraient, disent-ils, continuer à les perce-



fique pour ceux n'ayant plus droit au chômage passera à 14,74 euros par jour et l'allocation équivalent retraite à 31,82 euros. Pour les adultes handicapés, l'augmentation sera encore plus faible, 1,1 % seulement, soit 628,10 euros par mois. Quant au minimum vieillesse, il sera augmenté de 1,1 %, à 628,10 euros mensuels.

Pour les retraites, le gouvernement annonce aussi une augmentation de 1,1 %, Xavier Bertrand laissant cependant sous-entendre qu'il pourrait y en avoir une autre au cours de l'année.

En 2007, l'inflation a été de 2,4 %, et le gouvernement ose annoncer des augmentations entre 1,1 et 1,6 % pour 2008 pour les plus pauvres, qui ne peuvent déjà justement survivre qu'avec des

voir plutôt que de rechercher du travail.

D'après les chiffres du gouvernement, fin 2003, plus de six millions de personnes touchaient ces minima sociaux (3,3 millions d'allocataires, leurs enfants et leurs conjoints), six millions de pauvres qui ne vivent qu'à minima, car comment faire avec un RMI de 447,91 euros pour une personne seule ou 671,87 euros quand on a un enfant à charge ? Mais le gouvernement, qui prétend que la lutte pour le pouvoir d'achat est sa principale préoccupation, nous montre bien, avec ces augmentations scandaleusement faibles, que cela ne le gêne pas du tout que dans un des pays les plus riches du monde tant de gens soient contraints de survivre avec si peu.

Cédric DUVAL

La loi redore les parachutes

Le départ de Noël Forgeard, patron du groupe EADS, avec un « parachute doré » de quelque huit millions d'euros au moment même où était décidée la suppression de 10 000 postes de travail avait suscité au printemps dernier une certaine indignation. Sarkozy avait alors juré ses grands dieux qu'il allait « moraliser le système ».

En juillet, l'Assemblée nationale avait donné un petit coup d'épingle au système des parachutes dorés en adoptant un amendement stipulant que, si l'indemnité (le parachute) était supérieure à un million d'euros, elle

ne pouvait plus être déductible de l'impôt sur les bénéfices de l'entreprise. Une manière d'éviter que le PDG partant touche le beurre, et les actionnaires l'argent du beurre sous forme de déductions d'impôts.

Un tel crime de lèse-patronat ne pouvait rester impuni ! Les sénateurs se sont empressés de faire (discrètement) sauter ce petit amendement, au nom « de la compétitivité des entreprises françaises ». L'indignation présidentielle a tout de même ses limites.

P.V.

• Hausse annoncée des prix alimentaires

À quand une hausse des salaires dans les mêmes proportions ?

En guise d'étrennes, de nouvelles hausses de prix ont été annoncées dans l'agroalimentaire pour l'année 2008 : hausse importante prévue pour la viande de bœuf (sans que le montant ait été précisé), au moins 10 % de plus pour la volaille, autant pour les conserves Bonduelle, de 5 à 10 % pour les produits laitiers, de 6 à 8 % pour la baguette de pain ou la bière, etc., la liste est loin d'être close.

Et pourtant, au cours de l'année passée, des industriels de l'agroalimentaire comme Danone ou Lactalis, qui avaient déjà augmenté leurs prix d'environ 15 %, n'avaient pas attendu pour répercuter sur les consommateurs la hausse du prix des carburants et des matières premières agricoles. Mais ce ne sont pas les seuls. En un an, les prix des produits alimentaires ont connu une hausse de 3,1 %, bien plus que les augmentations des salaires – quand il y en a eu – des allocations ou des pensions !

Le journal *Le Nouvel Observateur* a publié le 13 décembre un rapport montrant l'évolu-

tion des prix de 280 produits alimentaires, d'entretien ou d'hygiène les plus vendus en grande surface entre 2004 (c'est-à-dire bien après le passage à l'euro) et 2007. En moyenne, ils ont augmenté de 11 %, soit le double de l'inflation officiellement reconnue, et bien plus encore pour des produits de base tels que les produits laitiers, les steaks hachés surgelés, l'huile, les pâtes, les biscuits ou les conserves.

« Le pétrole a augmenté, les céréales coûtent plus cher, il n'y a pas assez de vaches laitières... », les industriels invoquent toutes sortes de raisons pour justifier que leurs prix de vente grimpent en flèche. La seule qu'ils ne mettent pas en avant est qu'ils veulent garder, si ce n'est accroître, leur confortable marge bénéficiaire.

Toutes ces hausses pèsent d'autant plus dans le budget des travailleurs et des plus pauvres qu'elles touchent des produits de première nécessité, et qu'elles s'ajoutent aux dépenses indispensables pour se loger, se chauffer ou se déplacer, qui augmentent elles aussi, dans des proportions bien pires encore.



Avec les salaires et les pensions actuels, il devient de plus en plus difficile à une grande partie de la population de boucler son budget. En proposant comme seule solution aux salariés de travailler plus pour augmenter leurs revenus, le gouvernement ne demande aucun effort aux patrons mais les encourage au contraire à continuer à verser de bas salaires. Et il

leur montre par ailleurs l'exemple en refusant d'accorder aux fonctionnaires une hausse de leurs salaires au moins égale à l'inflation.

Pour augmenter leur pou-

voir d'achat, les travailleurs devront imposer au patronat une hausse de tous les salaires, retraites et allocations.

Marianne LAMIRAL

• Hausse du gaz

Le pire est probablement à venir

Les tarifs du gaz étant toujours « régulés » c'est-à-dire soumis à l'accord de l'État, celui-ci a accepté que Gaz de France les augmente de 4 % pour les particuliers à partir du 1^{er} janvier.

Comme à chaque hausse, depuis quelques années, GDF et l'État se sont livrés à la petite comédie qui consiste, de la part de GDF à demander beaucoup, et de la part de l'État à accorder moins, le ministère de l'Économie se disant « soucieux de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs ».

Le pouvoir d'achat va cependant prendre un nouveau coup, car ni les salaires, ni les retraites, ni les minima sociaux, etc., n'ont augmenté d'autant.

À chaque augmentation de ses tarifs, Gaz de France tente de se justifier en déclarant qu'il ne fait que répercuter la hausse des prix d'achat du gaz à l'étranger, lesquels sont indexés sur le cours du pétrole.

C'est vrai qu'ils sont indexés sur le cours du pétrole, mais le pétrole et le gaz étant payés en dollars et vendus en euros, cela limite le manque à gagner de GDF. Ensuite, comment expliquer les bénéfices « histori-

ques » de Gaz de France en 2006 (ceux de 2007 n'étant pas encore publiés) qui ont atteint 2,3 milliards d'euros ?

Au vu de ces bénéfices, Gaz de France serait parfaitement en état non seulement de ne pas augmenter ses tarifs, mais même de les diminuer !

En fait, si l'État fait mine de se soucier, en partie, des consommateurs, c'est parce que nous sommes à la veille de la période électorale des municipales. Mais, dans le fond, il se préoccupe plutôt des actionnaires de GDF et surtout des futurs actionnaires de Suez-GDF, dont la fusion effective devrait avoir lieu dans quelques mois.

Et c'est pourquoi il est d'ores et déjà envisagé une nouvelle hausse des tarifs du gaz, en avril, c'est-à-dire juste après les municipales.

Gaz de France estime que le manque à gagner dû à l'insuffisance des hausses, à ses yeux, à cause des blocages de l'État, serait d'environ 1 milliard d'euros. Et il espère bien récupérer cette somme un jour, grâce à de nouvelles augmentations plus conséquentes.

André VICTOR

• Médicaments et soins

Les assurés sociaux vont devoir payer encore plus

Préconisé par Sarkozy, le dispositif dit des « franchises médicales » est entré en application le 1^{er} janvier. Désormais 50 centimes d'euro seront donc prélevés sur chaque boîte de médicaments ainsi que sur certains actes paramédicaux et 2 euros sur chaque transport en ambulance, cela à concurrence d'un total cumulé de 50 euros par an et par malade.

Cette nouvelle attaque contre les assurés sociaux est d'autant plus scandaleuse qu'elle s'ajoute au forfait de 1 euro déjà prélevé sur chaque consultation et sur chaque acte médical (comme les analyses), dans la limite de 50 euros par an et par malade également, mesure en vigueur depuis 2004. Pour une famille de quatre personnes, l'addition globale peut donc atteindre

jusqu'à 400 euros par an. Sans compter le forfait de 18 euros instauré également depuis 2006 pour les actes hospitaliers coûtant plus de 91 euros. Autant dire que se soigner devient de plus en plus un luxe inaccessible pour les retraités et les familles modestes.

Dans le domaine de la santé, le début de l'année sera aussi marqué par le déremboursement de nouveaux médicaments, comme les veinotoniques (utilisés notamment pour le traitement des jambes lourdes et douloureuses). Ces médicaments, dont l'efficacité a été jugée insuffisante, sont surtout utilisés par des personnes âgées à la circulation veineuse défectueuse. Ils avaient déjà fait l'objet d'un taux de remboursement inférieur. Désormais ils ne seront plus remboursés du tout. Cette nouvelle liste de médica-

ments vient grossir une liste de plus en plus longue de médicaments qui, sous prétexte qu'ils sont considérés comme des médicaments de « confort » ou dont le « service médical rendu » est jugé insuffisant, ne sont plus remboursés par la Sécurité sociale.

Pour justifier ses mauvais coups contre les assurés, ce gouvernement, comme ses prédécesseurs de droite et de gauche, met en avant le coût croissant des soins et de la prise en charge des malades. En faisant rabâcher cela par les médias, il espère en convaincre l'opinion et faire oublier que ce sont surtout les exonérations de cotisations sociales accordées au patronat, le chômage et les bas salaires qui creusent le prétendu « trou » de la Sécurité sociale.

Roger MEYNIER

• Colombie

Derrière l'arbre de la guérilla, la forêt du terrorisme d'État

La libération de trois otages détenus par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), annoncée le 9 décembre dernier semble suspendue. C'est que ce rapatriement intervient dans un pays en guerre civile, dont le dictateur-président fait tout pour que la guérilla ne puisse tirer un quelconque crédit de cette libération annoncée.

Soixante ans de guerre civile

Contrairement à ce que prétend la presse, les FARC sont loin d'être les seuls ou même les principaux responsables de la violence en Colombie. Elles ne sont apparues qu'en réaction aux menaces perpétrées par les propriétaires terriens contre les paysans pauvres, une situation qui remonte à 1948.

Depuis très longtemps, deux partis bourgeois, l'un, le parti conservateur, composé à l'origine d'éleveurs, et l'autre d'hommes d'affaires, le parti libéral (lié à la social-démocratie), se sont relayés au pouvoir par la voie électorale mais souvent par la force et les hommes de main. En 1948, un dissident du parti libéral, Jorge Gaitan, qui cherchait l'appui des ouvriers et des paysans contre l'oligarchie terrienne, fut assassiné par des tueurs du parti conservateur pour l'empêcher d'être élu président. Ce fut le début d'une guerre civile appelée pudiquement « les violences », qui se poursuivit dans les années cinquante et a fait 300 000 morts.

Tandis que les politiciens s'entretenaient, éliminant au passage les militants communistes

ou supposés tels, les propriétaires terriens faisaient la guerre aux paysans, les chassant de leurs terres pour élargir de grands domaines réservés à l'élevage. Des paysans résistèrent en formant des groupes d'autodéfense, dont a fait partie le fondateur des FARC, Manuel Marulanda.

Les FARC, nées en 1964, actuellement estimées à 20 000 combattants, mais aussi l'ELN (Armée de Libération nationale), apparue en 1962, 4 000 membres, existent toujours.

Les FARC dépendent de la paysannerie et lui sont liées. Dans les régions sous leur contrôle, elles lèvent des impôts sur les paysans et leur assurent une certaine protection sociale. Les années soixante-dix amenèrent un « boom » de la production de coca, base de la cocaïne, puis du pavot, base de l'héroïne. Des paysans se convertirent à ces productions qui leur permettaient d'échapper à la misère. Les FARC s'en accommodèrent car l'impôt pouvant être prélevé leur donnait le moyen d'équiper leur armée.

En revanche, la transformation et la livraison de la drogue vers les États-Unis ou l'Europe dépendaient des barons de la drogue, les « cartels » de Medellín ou de Cali. Les relations entre guérilleros et trafiquants s'envenimèrent quand les narco-trafiquants blanchirent leur fortune en achetant des terres, se mêlant ainsi à la bourgeoisie terrienne.

Les paramilitaires, bras armé des classes riches

Dès lors, la guerre civile opposa les FARC aux narco-pro-

priétaires qui créèrent les « escadrons de la mort » pour éliminer les guérilleros ou simplement des paysans pauvres dont ils voulaient voler la terre. Au début des années quatre-vingt, la guérilla kidnappa des narco-propriétaires. En réaction, le cartel de Cali créa un groupe de tueurs appelé « Mort aux kidnappeurs ». Les années suivantes apparurent des centaines de groupes paramilitaires, parrainés par les politiciens, les hommes d'affaires, les éleveurs et les compagnies étrangères.

En 1985, le président colombien d'alors proposa un cessez-le-feu aux FARC. Celles-ci créèrent un parti politique légal, l'Union patriotique, participant aux élections.

Mais l'accord fut rompu en 1986 par le président suivant. Et les paramilitaires assassinèrent alors trois mille militants de ce parti, ses cadres, des centaines d'élus et deux candidats à la présidence.

Ce que le Brésil, l'Uruguay, le Chili ou l'Argentine ont connu sous des dictatures militaires, la Colombie l'a vécu ces vingt-cinq dernières années du fait des paramilitaires. Le bilan est effrayant : trois à quatre millions de personnes déplacées, 70 000 personnes assassinées, des guérilleros, des paysans pauvres, des trafiquants concurrents, des politiciens non corrompus, et tous ceux qui ont relevé la tête même sans soutenir la guérilla.

Dans les régions sous leur contrôle, les paramilitaires ont massacré des villages entiers, assassiné les militants des minorités indiennes ou des mouvements de femmes et plusieurs

milliers de syndicalistes.

Une situation entretenue par le pouvoir

Des organismes comme Amnesty International ont publié des bilans de la guerre civile en Colombie : 70 % des actes de violence seraient le fait des paramilitaires, 15 % le fait de l'armée officielle et le reste pourrait être attribué à la guérilla. En effet, la majorité des enlèvements contre rançon est le fait de délinquants. Ces bilans n'empêchent pas la majorité des journalistes de prétendre que les enlèvements sont le fait de la seule guérilla.

Le président Uribe, qui s'affiche comme voulant en finir avec la guérilla, a surtout tenté de légaliser les paramilitaires. Une commission devait les démobiliser, mais des scandales ont mis en lumière leur rôle dans la corruption et dans des crimes peu pardonnables rendant difficile l'opé-

ration.

Si la libération annoncée récemment des trois otages avait abouti, les FARC auraient fait un pas en direction de la libération d'Ingrid Betancourt. Mais les chances sont minces. Le président Uribe et les intérêts qu'il représente ne sont pas partisans de l'apaisement, dans la mesure où les conflits en cours ont favorisé l'enrichissement des possédants. La présence de la guérilla a plus d'une fois servi de prétexte à l'expropriation des paysans pauvres. C'est dire qu'on est loin d'un règlement politique du conflit avec la guérilla. Et les manœuvres d'Uribe, dont vraisemblablement le déplacement de troupes gouvernementales vers le lieu présumé de l'échange, ne peuvent qu'aboutir à prolonger volontairement la captivité d'Ingrid Betancourt et des autres otages.

Jacques FONTENOY



Le président Uribe, allié naturel des « narcos » et des paramilitaires

La solidarité entre les possédants, les narco-trafiquants, les politiciens et les grandes entreprises est si étroite qu'un baron de la drogue a pu déclarer sans faire scandale que 35 % des parlementaires étaient sous son contrôle.

Le comportement de l'actuel président Uribe, peu enclin à chercher un arrangement avec la guérilla pour tirer d'affaire Ingrid Betancourt,

s'explique par le fait qu'il est lui-même un fleuron de cette narco-bourgeoisie.

Uribe explique que son père a été assassiné par les FARC. C'est vrai ! Mais il ne dit pas que son père, politicien lié aux narco-trafiquants, prêtait sa propriété pour les entraînements des paramilitaires. Il est mort justement lors d'une attaque des FARC contre ce camp d'entraînement. Pour

tenter de sauver son père, le futur président emprunta un hélicoptère à un ami... Pablo Escobar, parrain de la drogue, assassiné depuis.

Un temps gouverneur d'une province, Uribe y mit sur pied une troupe de paramilitaires. Il était alors en situation d'accorder les permis de pilotage, ce qu'il fit notamment pour certains des convoyeurs de drogue !

J.F.

• Pakistan

L'assassinat de Benazir Bhutto

Le 27 décembre dernier, Benazir Bhutto, dirigeante du Parti Populaire du Pakistan (PPP, lié à la social-démocratie internationale) a été assassinée par un tueur islamiste à Rawalpindi, dans la banlieue de la capitale Islamabad. Après lui avoir tiré dessus, il s'est fait sauter.

Benazir (« l'Unique ») Bhutto avait été Premier ministre de 1988 à 1990 et de 1993 à 1996. Elle fut la première femme élue à la tête d'un pays musulman, mais ses deux mandats se terminèrent par sa destitution pour cause de corruption.

Pour échapper aux poursuites judiciaires, elle s'était exilée, s'installant à Londres en 1998. Etant donné l'effritement de la dictature du général Pervez Musharraf, et le risque qu'il soit submergé par les courants islamistes, les États-Unis avaient opté pour un ticket commun Musharraf-président et Bhutto-Premier ministre.

Pour cela, elle fut amnistiée par Musharraf et put revenir au Pakistan. Le 18 octobre, Benazir Bhutto rentra au pays, échappant alors à un premier attentat qui fit 136 morts. Dès le départ, il était clair que la solution concoctée à Washington n'en était pas une. Bientôt, le président Musharraf décrétait l'état de siège. Il restait les élections législatives annoncées pour janvier 2008. C'est en campagne pour que son parti les gagne que Benazir Bhutto a été tuée.

La presse, dans sa majorité, a présenté cette mort comme celle de la démocratie que la diri-

geante pakistanaise était censée incarner. Mais dans l'exercice du pouvoir, les Bhutto, père et fille, se sont comportés eux aussi comme des dictateurs.

Les Bhutto sont de grands propriétaires terriens dont le fief est la région du Sindh. Le père, Ali Bhutto, un politicien en vue des années cinquante aux années soixante-dix, fut élu président de la République et Premier ministre. Il créa le PPP, lié à l'actuelle Internationale Socialiste. Sous son régime, il y eut quelques nationalisations et une réforme agraire modeste qui ménageait les grands domaines. Les élections étaient souvent tru-

quées et on utilisait les enlèvements, la torture et l'assassinat contre les opposants. Il est aussi à l'origine du programme nucléaire.

Renversé en 1977 par le coup d'État du général Zia, il fut condamné à mort et exécuté en 1979. La mort du général, en 1988, entraîna des élections qui permirent au clan Bhutto de reprendre le pouvoir à travers la fille du leader assassiné. Celle-ci fut formée à Oxford, comme tous les enfants des élites dirigeantes des pays du Commonwealth.

Élue à deux reprises pour une courte période, Benazir Bhutto

fut destituée deux fois sur des accusations de corruption. Elle était toujours poursuivie par la justice suisse pour des affaires de blanchiment, du même genre que celles qui empêchent son époux, particulièrement impliqué, de prendre aujourd'hui la tête du clan.

À son second mandat de Premier ministre, elle se révéla prête à tout pour se maintenir au pouvoir. Elle dirigeait le Parti du Peuple, dont cette « démocrate » était présidente à vie, mais pour rester aux affaires, elle était prête à toutes les alliances avec des militaires ou des islamistes.

Officiellement, l'assassinat a

été attribué à Al-Qaida, une façon de ne rien expliquer du tout et surtout d'écarter la responsabilité de ceux qui, au Pakistan, pouvaient avoir intérêt à se débarrasser de Benazir Bhutto, que ce soit le régime en place (elle avait déjà désigné dans une conférence de presse plusieurs notables du régime et des services secrets comme responsables de sa mort éventuelle) ou les milieux islamistes, qui ne se distinguent pas toujours les uns des autres.

En tout cas, ce n'est ni une démocrate ni une dirigeante proche des plus déshérités qui disparaît.

Jacques FONTENOY



Manifestation anti-américaine et pro-talibans à Karachi (la ville principale) en novembre 2001.

Le Pakistan, marionnette de Washington

Ramener Benazir Bhutto pour en faire, au poste de Premier ministre, la vitrine du régime dictatorial du président Musharraf est une idée qui a germé à Washington et à Londres. Les États-Unis craignent que le Pakistan finisse par tomber entre les mains des islamistes en croisade contre le grand satan américain. Et comme le Pakistan dispose désormais de l'arme nucléaire, cette perspective inquiète le Pentagone.

Depuis quarante ans, l'État pakistanais est en crise et les longues périodes de dictature militaire ont contribué à détériorer la situation politique. Celle-ci découle de toute la politique menée par l'administration américaine depuis la naissance

du Pakistan, dont tous les dirigeants, qu'ils soient civils ou militaires, ont agi avec l'accord de l'administration américaine.

Le programme nucléaire, par exemple, fut lancé par Ali Bhutto et ensuite approfondi pendant la dictature de Zia, qui, jusqu'à sa mort en 1988, reçut le soutien de Washington.

Le Pakistan fut la base arrière des combattants islamistes qui dans les années quatre-vingt s'opposèrent à l'occupation des troupes soviétiques en Afghanistan. Les États-Unis aidaient alors les Ben Laden comme les futurs talibans à construire leurs réseaux. Combattre ce que Reagan appelait « l'empire du mal » (l'URSS) était la priorité absolue. Et aider les islamistes

contre l'URSS était considéré comme de bonne guerre.

Dans les années quatre-vingt-dix, la logistique pakistanaise aida les talibans à s'emparer de l'Afghanistan. Tout valait mieux que des laïcs alliés de l'URSS. En contrepartie, les islamistes laissaient en paix le régime pakistanais.

Le 11 Septembre et ses suites ont amené des révisions. Mais la politique menée par l'administration Bush dans le reste du Moyen-Orient, soutien sans faille à Israël contre les Palestiniens, intervention armée et occupation militaire en Irak et en Afghanistan, n'a pu que contribuer à faire grandir l'exaspération des masses populaires, le terreau sur lequel les courants

islamistes prospèrent.

Quoi qu'il en soit, Washington a conservé des liens directs avec l'armée pakistanaise. Celle-ci rend compte, chaque mois, aux États-Unis de la situation à la frontière pakistano-afghane. L'administration Bush a demandé, après le récent état de siège, que les élections se tiennent coûte que coûte, alors qu'une partie de la population rejette ces élections, que l'appareil judiciaire est paralysé, de hauts magistrats emprisonnés, que les médias sont censurés et que des dirigeants politiques sont assignés à résidence. En participant à la campagne électorale, Benazir Bhutto poursuivait la politique suggérée par Washington, c'est ce qui lui a

coûté la vie.

Avec la mort de Benazir Bhutto, le coup de neuf que les États-Unis espéraient donner à la dictature de Musharraf s'écroule. Le jeune fils de la dirigeante assassinée a accepté de succéder à sa mère mais on n'hérite pas du poids politique aussi facilement que d'une fortune.

En attendant, Washington n'a d'autre choix que de continuer à s'appuyer sur l'armée pakistanaise, un rempart tout relatif car par ailleurs perméable à l'influence islamiste. Les États-Unis seront peut-être tentés d'écarter Musharraf, discrédité, et de le remplacer par un autre chef militaire. Mais y gagneraient-ils ?

Jacques FONTENOY

Les retraites, c'est comme l'horizon, plus on s'en approche, plus elles s'éloignent

En guise de dernier cadeau de fin d'année, le gouvernement a transmis aux députés le 31 décembre un rapport sur les retraites, de quoi filer la gueule de bois à des millions de salariés. En effet, il annonce que les « dernières projections » du Comité d'orientation des retraites, comité mis sur pied pour faire à l'avance la promotion des attaques envisagées par le gouvernement contre le régime des retraites, aboutiraient à devoir prolonger à 41,5 ans les cotisations obligatoires pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein.

Depuis 1994, afin de pouvoir piller toujours plus les caisses de la Sécurité sociale, tout particulièrement en distribuant à gogo des allègements de cotisations et en « oubliant » de payer ce qu'il doit, l'État, sous les ordres des

gouvernements, a réduit de façon catastrophique les droits et les pensions des futurs retraités. De 37,5 années de cotisations calculées (dans le privé) sur les dix meilleures années, on est passé à 40 ans de cotisations basées sur les 25 meilleures années, revalorisées, pour les années passées, non plus sur l'évolution des salaires mais sur celle de l'indice officiel de hausse des prix, nettement plus défavorable.

Résultat : les pensions de retraites des nouveaux arrivants n'ont cessé de baisser dans des proportions considérables.

Fin 2007, le gouvernement s'est attaqué « aux régimes spéciaux », essentiellement SNCF et EDF-GDF, « au nom de l'équité », avait-il martelé. En fait « d'équité », il s'agis-

sait, la signature sur le décret des régimes spéciaux a peine sèche, de présenter la nouvelle addition aux 25 millions d'autres salariés. De 40 ans de

cotisations, on devrait ainsi passer à 41,5 ans, et bientôt sans doute 42, 43 ou 45 ans.

C'est dire à quel point, régime spéciaux ou pas, ce

sont tous les salariés qui sont concernés par cette offensive générale contre les retraites.

Paul SOREL



• Loi sur le droit au logement opposable

Un droit, mais pas les moyens pour l'appliquer

Votée le 5 mars dernier, quelques temps avant les élections, la loi sur le droit au logement opposable (DALO) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Elle est censée garantir à toute personne un logement décent et indépendant, et obliger l'État à fournir une solution aux personnes reconnues prioritaires. À défaut, ces demandeurs de logement pourront déposer un recours devant une commission de conciliation, puis un recours devant le tribunal administratif, qui devra statuer dans un délai de deux mois.

Cette loi, votée dans la foulée du scandale des sans-abri mis en évidence par l'opération des Enfants de Don Quichotte sur les quais du canal Saint-Martin à Paris, est censée répondre au problème des sans-abri, des personnes menacées d'expulsion sans possibilité de relogement, des gens ne disposant pas d'un logement personnel ou de tous ceux qui sont dans une habitation reconnue insalubre.

Le problème est qu'il ne suffit pas d'une loi pour créer les logements qui n'existent pas. En fait, selon les associations, le nombre de demandeurs jugés prioritaires est estimé à 600 000 alors que le nombre de logements disponibles ne dépasse pas 60 000. Pour

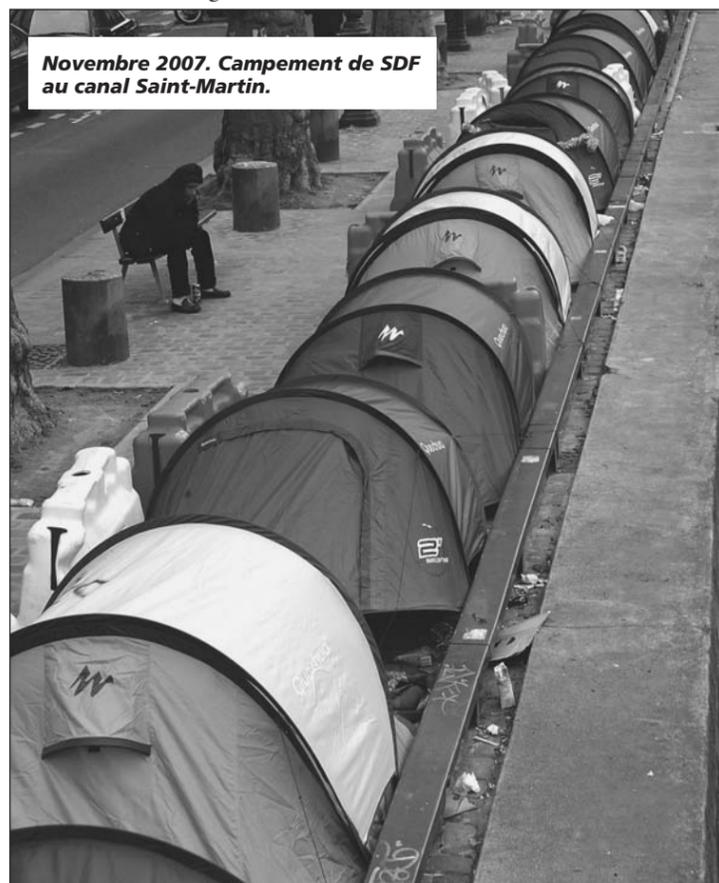
ne pas parler des trois millions de mal-logés en attente d'un logement adapté.

Or le gouvernement n'envisage pas d'accélérer notablement la construction de logements sociaux. Les crédits inscrits dans le budget 2008, qui ne correspondent qu'à la construction de 142 000 HLM, en attestent. La crise du logement trou-

vera d'autant moins une solution rapide qu'à l'heure actuelle, les opérations de réhabilitation font disparaître plus de logements sociaux qu'il ne s'en construit.

Dans ces conditions, le DALO risque de n'être qu'un droit inapplicable.

R.M.



• Fiscalité des entreprises

L'État ne donne qu'aux (très) riches !

Lors de la discussion au Sénat sur la loi de Finances 2008, il a été évoqué un dispositif fiscal fort utile aux multinationales et qui n'a bien sûr nullement été remis en cause.

Ce dispositif, évidemment peu connu du commun des mortels, mais parfaitement utilisé par certains groupes capitalistes, s'appelle le « bénéfice mondial consolidé » ou BMC. Sans entrer dans les détails, disons que les services fiscaux peuvent autoriser une multinationale à faire apparaître dans la comptabilité de n'importe laquelle de ses filiales, en France, les pertes de ses autres filiales installées à l'étranger. Le but étant naturellement de faire baisser le bénéfice déclaré – et donc l'impôt sur les bénéfices.

Exemple : le trust Vivendi possède SFR – une filiale extrêmement rentable ; mais il possède aussi des branches déficitaires à l'étranger. Il « impute » a posteriori les pertes passées de ces dernières sur les comptes de SFR, et fait ainsi baisser l'impôt sur les bénéfices de SFR. L'administration fiscale, bonne fille, rembourse alors une partie des sommes versées les années précédentes sur les

bénéfices de SFR. Et le tour est joué ! Vivendi assure qu'aujourd'hui ces remboursements du fisc constituent « sa deuxième plus importante rentrée de cash » : le fisc a versé au groupe à ce titre...1,5 milliard d'euros entre 2004 et 2006 ! Et Vivendi estime qu'il devrait en recevoir 2 milliards de plus dans les années à venir.

Au Sénat, un sénateur socialiste a réclamé un timide amendement à cette loi, demandant que, les prochaines fois où le fisc délivrera des autorisations de bénéficier du BMC, le Parlement en soit informé au préalable. Proposition rejetée, au nom du « secret fiscal » et de « la compétitivité des entreprises ».

Le dispositif du BMC existe en fait depuis 1965, et depuis aucun gouvernement pas plus de gauche que de droite n'a tenté ni de l'abroger, ni de l'amender. Et c'est ainsi que quelques multinationales (une dizaine seulement utilisent ce dispositif) peuvent continuer à bénéficier d'une « ristourne » fiscale dont le montant se chiffre en milliards d'euros !

Pierre VANDRILLE

• La fin de Charbonnages de France

Les charges pour les communes, les profits pour le privé

La société Charbonnages de France (CDF) a été dissoute le 31 décembre 2007. Cette société avait été créée en 1946 avec la nationalisation des houillères et exploitait les différents bassins miniers du Nord-Pas-de-Calais, de Provence, de Lorraine, etc.

« L'après-mines », des problèmes pour la population...

Les derniers puits ont fermé. Mais l'héritage est lourd pour les régions minières : le sol y est percé comme du gruyère. Par exemple, dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais, 100 000 kilomètres de galeries ont été recensés, et il y en a sûrement plus. Certaines ont été comblées, d'autres noyées. Mais le sol

continue de bouger, les affaissements entraînent des dégradations des habitations. L'eau remonte des puits et les zones inondables sont nombreuses. Jusqu'à présent, c'est Charbonnages de France qui gérait les pompes chargées d'éviter les catastrophes. CDF a recherché des accords avec les communes minières pour la reprise de ces pompes. Mais les communes, à juste titre, refusent d'en prendre la responsabilité technique mais aussi financière, car cela inclut l'indemnisation des victimes. Elles renvoient la responsabilité vers l'État, qui ne se précipite pas pour répondre.

Les logements miniers ont été cédés aux communes qui ont bien du mal à recevoir, de la part de l'État, les finance-

ments nécessaires pour les rénover, pour les relier au gaz de ville, pour entretenir les voiries... ou simplement pour installer l'éclairage public dans les cités (où, parfois, il fait noir comme au fond de la mine...).

Les autres risques connus concernent l'accumulation de poches de gaz. La remontée des eaux fait revenir en surface du radon, un gaz inodore et radioactif. Le méthane qui remonte aussi par les failles du sous-sol est inflammable. Alors que CDF disparaît, l'État ne s'est toujours pas engagé fermement sur ces questions. Des études et des projets existent, mais le recensement n'est pas terminé et il n'y a toujours pas de décision !

...et des cadeaux aux entreprises privées

La Sofirem, une des filiales de Charbonnages de France, chargée de la reconversion des régions minières, doit être vendue au groupe de conseil Alpha. La Sofirem redistribuait des fonds publics aux entreprises privées pour « soutenir leurs projets », de financement de zones industrielles par exemple...

L'État voudrait aussi céder au privé les usines Gazonor qui appartenaient aux Charbonnages de France. Ces usines créent de l'énergie à partir du gaz des mines, le grisou, et évitent aussi qu'il y ait des explosions en sous-sol qui auraient des conséquences en surface. L'intérêt de la population est pourtant que la

sécurité et la production d'énergie ne soient pas guidées par la recherche de profits de sociétés privées.

Les Charbonnages de France possédaient aussi des centrales thermiques qui, elles, seraient cédées au groupe privé Endesa ou au groupe allemand E.ON, le rival d'EDF en Europe.

Bref, selon le gouvernement, avec la fin de Charbonnages de France, toutes les charges (les voiries des cités minières, la rénovation des logements, la lutte contre les affaissements et les inondations) devraient être à la charge de la population et des communes du bassin minier, souvent bien pauvres, alors que ce qui peut « rapporter » serait pour le privé !

Correspondant LO

• Deux exemples de « l'héritage minier »

En Lorraine, sinistrés trop tôt ?

Des immeubles lézardés, des maisons rendues inhabitables, des routes gondolées, des terrains affaissés parfois de 14 mètres, voilà ce que la mine a laissé en Lorraine. À Moutiers, 83 familles vont devoir quitter leur logement suite à un effondrement de terrain en 2005. Les dégâts causés aux réseaux d'eau potable et d'assainissement ont

été chiffrés à 22 millions d'euros et la commune attend toujours le règlement de ce montant.

À Landres, 135 dossiers d'indemnisation ont été déposés, mais une dizaine seulement ont été réglés. Un des arguments de l'État, c'est que les dossiers ont été déposés avant la loi « après mines » de 1999. Sinistrés trop tôt ?



Dans le Nord-Pas-de-Calais, sinistrés trop tard ?

Les représentants de la fédération Nord-Pas-de-Calais des victimes de mouvements de terrain ont été reçus à la fin de l'année par le ministre Jean-Louis Borloo. Ils en sont sortis pas plus avancés qu'avant, avec un ministre qui s'est défaussé en conseillant d'aller voir le préfet, le Conseil régional et le Conseil général.

Là encore, comme en Lorraine, il s'agit de maisons dégradées, de lézardes dans

les façades, de pièces qui ne sont plus au même niveau. Depuis des années, les habitants tentent d'obtenir une indemnisation. Rien ne vient et, bien sûr, l'état des maisons s'aggrave. La situation est ubuesque : le soi-disant « fonds de garantie » créé en 2004 estime que la plupart de ces logements sinistrés n'ont pas droit aux indemnisations car « les causes des affaissements ne peuvent pas être clairement identifiées ». Ah bon ?

À Waziers et Sin-le-Noble, construits au-dessus de l'ancienne fosse Dechy, l'affaissement des terrains où sont construites ces maisons n'aurait donc pas de lien évident avec les galeries minières ? Autre problème : les demandes d'indemnisation déposées après 1998 ne sont plus prises en compte, le Parlement ayant fixé une « date butoir ». Sinistrés trop tard ?

Correspondant LO

• La Poste

Convivialité interdite

Des facteurs de l'agglomération troyenne, dans l'Aube, ont eu la surprise de recevoir une note interne de leur responsable production leur interdisant de continuer d'accepter du courrier lors de leurs tournées de distribution. En effet, pour rendre service, les facteurs acceptent de prendre des enveloppes à expédier, évitant ainsi aux usagers de se déplacer jusqu'au bureau.

Dorénavant, cette pratique gratuite serait formellement

interdite ! La note rappelle que maintenant La Poste facture cette prestation aux entreprises, moyennant un coût de 600 euros par an, pour 30 plis maximum par jour. La collecte pouvant se faire durant les 5 ou 6 jours de la semaine.

Les facteurs sont donc invités à présenter cette offre aux clients et pour tout contrat réalisé, le facteur recevra 50 euros. Et serrer la main des clients, c'est encore autorisé ?

Correspondant LO

• Solvay (Région de Dole)

La peau de ses salariés ne vaut vraiment pas cher !

L'usine Solvay de Tavaux, près de Dole, est une usine de la chimie classée « Seveso seuil haut », c'est-à-dire à risque maximum. Y sont fabriqués des produits parmi les plus nocifs qui soient, comme le chlorure de vinyle servant à la fabrication du PVC, le chlore, la soude caustique et bien d'autres encore.

Deux mille personnes y travaillent, en comptant les salariés des entreprises sous-traitantes présentes sur le site.

Depuis le décès d'un salarié cet été, le problème d'empoisonnement au ben-

zène est posé. Ce salarié, en retraite depuis peu, était malade sans que la preuve de la maladie professionnelle ait été faite. Il a fallu son décès pour que l'enquête médicale avance l'hypothèse d'un empoisonnement au benzène.

La direction a commencé par nier qu'il y ait du benzène sur le site. Puis, après un deuxième décès, elle a fini par reconnaître qu'il y en avait mais en minimisant son importance, sous prétexte « qu'il ne s'agit pas d'un produit fabriqué à l'usine ou utilisé comme matière première ».

La direction nie systématiquement les risques. Cela fait trois ans qu'elle refuse que le site soit classé « risque amiante », ce qui permettrait que des mesures soient prises pour ceux qui ont été exposés. C'est là un problème dramatique car bon nombre de salariés près de la retraite pensent avoir été exposés et voudraient que des mesures soient prises avant de cesser leur activité. La seule réponse de la direction a été de proposer que le médecin interroge chaque salarié individuellement pour savoir s'il a été exposé, alors qu'elle sait pertinemment que la plupart

n'ont pas les moyens de le savoir. Pire même, elle s'est permis, récemment, de contester un rapport médical reconnaissant qu'un salarié était touché, en disant que c'était parce qu'il fumait.

Autre pratique de la direction de Solvay : son habitude d'obliger le personnel en accident de travail à venir à l'usine pour éviter de déclarer les jours d'arrêt. C'est devenu une spécialité de la maison et la direction fait chercher le salarié accidenté en taxi pour l'amener à l'usine. On l'a même vue demander aux gardes d'apporter des plateaux repas

à ceux qui ne pouvaient même pas se servir de leur bras.

Voilà comment se comporte la direction d'une des usines parmi les plus dangereuses du pays : nier les risques à longueur de temps, refuser de donner les informations nécessaires au personnel qui, lui, risque sa vie tous les jours et forcer des salariés accidentés à venir à l'usine avec un bras ou une jambe dans le plâtre, tout ça pour économiser trois sous. N'est-ce pas là une politique criminelle ?

Correspondant LO

• Toyota Moto Manufacturing France – Onnaing (Nord)

Ça ne fait pas le compte !

À l'occasion des négociations annuelles obligatoires sur les salaires, les travailleurs de l'usine Toyota, près de Valenciennes dans le Nord, ont exprimé leur mécontentement.

Il faut dire que les salaires sont vraiment faibles, à peine 1 200 euros pour un ouvrier en production en 2x8. En plus, depuis plusieurs mois, la prime d'intéressement dégringole et se réduit à 2 000 euros pour l'année au lieu de 3 200 euros l'année

dernière. En fait, on travaille plus et on gagne moins !

Lors de la première réunion sur les salaires, la direction a annoncé une prime de 138 euros, uniquement pour les embauchés. Ce qui a mécontenté encore plus de monde ! Beaucoup disaient : « 138 euros, c'est tous les mois qu'il les faudrait sur la fiche de paye ! » « Et les intérimaires, pourquoi n'y ont-ils pas droit ? »

Lundi 17 décembre, les syndicats CFTC, FO et CGT

ont distribué un tract commun pour appeler à des réunions du personnel. Ces réunions ont rassemblé en tout 600 personnes (sur un total de 4000 salariés, dont 900 précaires). Du jamais vu à l'usine Toyota d'Onnaing ! Nous avons quasiment tous voté contre les 2 % de la direction.

Mais le lendemain, lors de la « dernière » réunion sur les salaires, les participants étaient moins nombreux, un peu plus de 400 sur deux

équipes. Il faut dire que, entre-temps, les pressions se sont accentuées, menaces, convocations, etc. Ceux qui étaient venus ont hué le 0,2 % de plus lâché par la direction. Mais seule une minorité se sentait prête à appuyer par un débrayage une revendication d'augmentation de salaire plus importante.

La direction a proposé une quatrième réunion vendredi 21, histoire de faire traîner les choses jusqu'à la

veille des fêtes, où elle n'a finalement lâché que 2,4 % d'augmentation.

Dans cette usine où il y a beaucoup de jeunes, c'est la première fois que nous sommes si nombreux à exprimer publiquement et collectivement notre mécontentement. Et nombreux sont ceux qui ont compris que les petites concessions de la direction sont le résultat de la mobilisation.

Correspondant LO

• Bridgestone – Béthune (Pas-de-Calais)

Ça roule pour les subventions

L'usine de pneumatique Bridgestone à Béthune compte 1 350 salariés. Cette entreprise a réussi à se faire voter une nouvelle subvention par Artois.Comm, la communauté des communes du Béthunois.

Artois.Comm s'est engagée à subventionner à hauteur de 1,5 million d'euros le projet d'extension de l'entreprise qui permettrait – d'après la direction – la création de 50 emplois pérennes, alors que Bridgestone compte accroître sa production de 10 %.

La direction de Béthune a

dit que la subvention d'Artois.Comm avait joué un rôle majeur pour convaincre la direction japonaise, car Béthune se trouverait en concurrence avec les usines de Pologne, d'Italie et du Portugal. L'État, la Région et l'Union européenne devraient d'ailleurs apporter eux aussi leur pierre à l'édifice, qui pourrait atteindre 33 % de l'investissement prévu.

Ce qui permet à la direction de Béthune de déclarer à qui veut l'entendre : « En France, on est trop cher. Mais on commence à s'aligner avec

l'Italie et le Portugal »...

Le président d'Artois.Comm s'est félicité d'aider Bridgestone : « Nous aurions donné une image bien négative en refusant d'aider un groupe qui a vocation à créer de l'activité, des emplois et à sortir de la survie. C'est une démarche vertueuse. » Quant à Jacques Mellick, le maire PS de Béthune, il en a encore rajouté, déclarant : « Même s'il n'y avait pas la création de 50 emplois, le maintien des emplois actuels serait déjà une victoire. Les investissements à venir sont la preuve que vous ne fermerez

pas dans les dix ans. »

De tels propos ont dû faire sourire les dirigeants de l'entreprise, qui savent fort bien que Bridgestone n'est pas du tout « en survie ». Dans la presse économique, la direction, optimiste, prévoit au contraire des bénéfices en hausse en 2007. Quant à ne pas fermer dans les dix ans, c'est oublier toutes les entreprises « aidées » qui ne se sont pas gênées pour fermer sans rendre le moindre compte à ceux qui les avaient soutenues.

Au Conseil communautaire, des élus communistes

ont à juste titre dénoncé ces subventions, et surtout se sont interrogés sur « les 50 emplois créés » qui peuvent être « 50 intérimaires » ou alors « compenser des départs en préretraite »... D'ailleurs, en novembre, une entreprise de la même agglomération, Plastic Omnium, a mis à la porte du jour au lendemain 130 à 150 intérimaires – dont certains y travaillaient depuis longtemps, parfois une dizaine d'années – alors que pour avoir des subventions la direction avait promis la création de 60 emplois !

Correspondant LO

• Renault-Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Huit jours de grève des travailleuses d'Onet

Lundi 17 décembre, une cinquantaine de travailleurs de l'entreprise de nettoyage Onet se sont mis en grève à l'appel de la CGT sur plusieurs chantiers et sites d'entreprises.

Démarrée chez Arcelor Mittal, la grève a touché particulièrement l'usine Renault-Sovab, où la totalité des femmes de ménage ont profité de l'occasion pour dénoncer leurs conditions de travail et dire qu'elles en ont en ras le bol des salaires de misère à 950 euros net par mois. Elles revendiquent une augmentation de salaire de 4 %, une prime de conditions de travail de 25 euros par mois, une prime de vacances de 20 euros par

mois et 8 % de plus sur la prime de transport.

Elles en ont aussi assez de travailler toujours plus. De 24 salariées il y a deux ans, elles ne sont plus que 14 aujourd'hui, et la direction d'Onet menaçait de supprimer encore des effectifs. À chaque renouvellement de contrat, la Sovab a fait jouer la concurrence et imposé des prix de plus en plus bas. Certaines d'entre elles, qui sont depuis une dizaine d'années à la Sovab, ont ainsi changé au moins quatre fois d'employeur.

Elles en ont ras le bol de toutes les mesquineries : une paire de gants par mois, les pénuries chroniques de produits de nettoyage, les sacs poubelles don-

nés au compte-gouttes, les vêtements de travail non adaptés, les pressions pour faire le travail des collègues en maladie sans qu'elles soient remplacées...

Les syndicats de Renault-Sovab dénoncent tout cela mais la direction donneuse d'ordre botte en touche en disant qu'elle ne fait que payer une prestation globale et qu'il incombe à l'entreprise de nettoyage de fournir les moyens en personnel et en matériel pour la prestation demandée. Bref, elle s'en lave les mains.

Bien que sur les autres sites le travail ait repris au bout d'une semaine, les travailleuses du nettoyage de Renault-Sovab, soutenues aussi par la CGT de l'usine, ont poursuivi

la grève jusqu'à la fermeture de l'usine le 28 décembre pour les congés.

Elles ont eu maints témoignages de sympathie lorsqu'elles ont distribué des tracts aux abords de l'usine. La solidarité des travailleurs de Renault s'est aussi manifestée lors de la collecte qui a rapporté 1 800 euros. Beaucoup souli-

gnent leur courage, approuvent leur grève, et des dizaines de travailleurs ont débrayé une heure avant la fin de leur poste dans tous les secteurs de l'usine le 28 décembre, comme elles le leur avaient demandé, pour finir l'année sous le signe de la solidarité. Rendez-vous est pris pour le retour des congés.

Correspondant LO

Si la plupart des entreprises ont sous-traité le nettoyage, elles n'en ont pas pour autant abandonné les bénéfices. Ainsi la famille Peugeot est actionnaire à 23 % d'Onet par le biais de sa holding FFP. Quant aux bourgeois qui ont créé Onet, la famille Reinier,

ils possèdent toujours les trois quarts du capital. Sa fortune en 2007 est estimée par le journal *Challenges* à 191 millions d'euros, en augmentation de près de 40 % sur 2006. Dix fois plus que ce que réclament les travailleurs de nettoyage !

• Carrefour – Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire)

La grogne s'invite pour les fêtes

Dans le cadre de l'appel national lancé par la CGT et la CFDT des magasins Carrefour à l'occasion de la période des fêtes, c'est le 24 décembre qu'avaient choisi les salariés du Carrefour de Saint-Pierre-des-Corps pour faire entendre leur colère.

Il faut dire que les raisons d'être mécontent ne manquent pas, en matière de salaire notamment. Ainsi une caissière travaillant 30 heures en temps partiel non choisi touche 750 euros net. Un

employé libre-service qui embauche à 3 h 30 du matin touche 1 000 euros, prime de nuit comprise, et si la direction veut retarder l'embauche à 5 heures, c'est évidemment uniquement pour faire sauter une partie de cette prime. Quant à la prime d'intéressement du mois de mars qui équivalait à un mois de salaire il y a dix ans, elle ne s'élèvera cette année qu'à 30 euros, car les objectifs sont toujours revus à la hausse et bien sûr jamais atteints. Pour complé-

ter le tableau, le treizième mois a été transformé en prime, et les pauses payées à 5 % du salaire vont être baissées à 2 %. Il faut enfin toujours surveiller sa feuille de paie car les « erreurs » ne manquent pas

Dans ces conditions, le mot d'ordre de grève du lundi 24 décembre –premier du genre– a été bien accueilli : sur un effectif de 380 personnes, plus d'une centaine étaient en grève. Dès 3 heures du matin, un piquet empê-

chait toute livraison. Dans la matinée, plusieurs dizaines d'employés ont défilé dans le magasin, réclamant des augmentations de salaires et distribuant des tracts aux clients. Nombre de ceux-ci ont réagi en manifestant leur sympathie aux grévistes, certains voulant même absolument signer une pétition en solidarité. Quant au directeur et aux cadres, ils ont été obligés de retrousser les manches, et on a pu les voir s'agiter pour approvisionner les rayons et remplacer des

caissières

Le directeur a estimé que le mouvement de grève était « *infondé car hors tempo des négociations* ». Tel n'est pas l'avis des grévistes, contents d'avoir marqué le coup et d'avoir réussi à surprendre la direction. Considérant qu'ils ont donné un avertissement, ils sont un certain nombre à vouloir justement « *remettre ça* » au moment des négociations salariales.

Correspondant LO



Piquet de grève devant Carrefour.

• Bourgeois Découpage – Besançon

Le référendum sur les 35 heures était un vulgaire chantage

Il y a un an, la direction de Bourgeois Découpage organisait dans l'entreprise un référendum sur la fin des 35 heures. Non seulement aucune compensation salariale n'était prévue, mais il était au contraire demandé aux salariés de renoncer à leur treizième mois. Les raisons invoquées étaient de prétendues difficultés financières et, comme toujours, la nécessité de faire face à la concurrence internationale. En cas de refus, la direction promettait une centaine de suppressions d'emplois.

À 61 % les travailleurs de chez Bourgeois avaient

refusé le chantage à l'emploi et dit qu'ils ne voulaient pas travailler plus pour gagner moins. Les 35 heures ont donc été maintenues et la direction a supprimé 90 emplois, ce qui ramène l'effectif à 464 salariés.

Aujourd'hui, un an après, selon la presse économique, les résultats économiques de Bourgeois seraient brillants, comme quoi les difficultés invoquées pour liquider les 35 heures étaient totalement bidons. Mais, pas gêné, le patron prétend que le personnel a préféré « *l'allègement des effectifs* ». Cela a choqué d'autant plus les tra-

vailleurs dans l'entreprise que l'augmentation du temps de travail proposée l'an dernier par la direction se doublait également d'une cinquantaine de suppressions d'emplois.

Et, preuve que les difficultés invoquées par la direction étaient pures inventions, la quantité de métaux transformés dans l'usine avec 90 travailleurs de moins est identique au tonnage de l'année précédente. Supprimer des emplois et faire faire le même travail par moins de travailleurs, voilà bien une pratique de bourgeois !

Étienne HOURDIN

• Les propositions de Fillon sur la durée du travail

S'attaquer aux droits collectifs pour mettre les patrons en position de force

Dans une lettre, datée du 26 décembre, envoyée aux confédérations syndicales et aux représentants du patronat, François Fillon, le Premier ministre, leur demande de négocier en urgence, avant le 31 mars, sur la durée du temps de travail. Il s'agit rien de moins que de la remise en cause de tout ce qui subsiste en ce domaine de protection pour les salariés dans la législation du travail, c'est-à-dire dans les lois, décrets, accords nationaux ou conventions collectives.

Reprenant à son compte les revendications que la présidente du Medef, Laurence Parisot, avait avancées quelques jours auparavant, il explique ses objectifs : « Parvenir à un droit de la durée du travail plus lisible et plus adaptable aux réalités du terrain », c'est-à-dire à la volonté des

patrons dans les différentes entreprises.

Ainsi il décline ses « pistes de réflexions » : « Quel doit être le domaine réservé impérativement à la loi ? (...) « Quel doit être le domaine réservé aux accords collectifs, et au sein de ces accords, quelle articulation trouver entre le niveau de la branche et celui de l'entreprise. » Puis, poussant encore plus loin, il avance : « Quel espace réserver à l'accord direct entre le salarié et son employeur en matière de durée du travail, notamment en matière d'arbitrage entre le travail et le repos ? »

Depuis toujours, c'est quand la classe ouvrière des grands centres industriels, là où elle était la plus forte, s'est mise en mouvement qu'elle a pu imposer de nouveaux droits qui, formalisés dans des lois, des accords nationaux ou

des conventions collectives, ont ensuite bénéficié à tous les travailleurs, y compris à ceux des plus petites entreprises de toutes les corporations. Et tout particulièrement en ce qui concerne le temps de travail. C'est ainsi que les secteurs d'avant-garde du monde du travail ont pu imposer par la loi les onze heures maximum par jour, puis les dix heures, et enfin les huit heures en 1919. Les 40 heures hebdomadaires ont été gagnées en 1936.

Ce sont enfin les conventions collectives des différentes branches arrachées par la grève de 1936 qui ont permis que les droits conquis par les grandes entreprises s'appliquent à tous, y compris au salarié seul face à son patron, et qui fait qu'un accord d'entreprise ou un contrat de travail individuel ne pouvait jamais être inférieur aux droits

collectifs contenus dans la convention collective.

C'est tout cela que le gouvernement voudrait remettre en cause. Ce que propose Fillon revient à laisser chaque entreprise décider le nombre d'heures, l'organisation du travail (la nuit, le jour, le dimanche), le montant de la rémunération des heures supplémentaires, à partir de quel nombre d'heures et à quel taux elles seraient majorées ; oui, tout cela serait à « négocier » entreprise par entreprise, voire individuellement pour chaque salarié. Et chacun sait qu'ainsi isolés, les travailleurs seraient bien plus à la merci des patrons.

Certes, bien des reculs ont déjà été imposés ces dernières années aux travailleurs. Il n'empêche que la loi et les accords collectifs représentent encore une protection impor-

tante pour des millions des travailleurs dans le pays.

Si l'on en venait à ce que recommande le gouvernement, les droits collectifs voleraient en éclats. Et c'est au mieux dans chaque entreprise que les salariés se retrouveraient isolés face à un patron qui pourrait user et abuser à sa guise de son pouvoir, y compris par le chantage à l'emploi, pour imposer les règles de durée du travail et d'indemnisation qui lui conviendraient. Et encore, au mieux, puisque Fillon évoque l'idée de laisser la possibilité de « négocier » tout cela directement « entre le salarié et son employeur », c'est-à-dire de revenir plus de cent ans en arrière, avant que la classe ouvrière ait pu imposer des garanties collectives protégeant un tant soit peu les salariés.

Paul SOREL

• Salaires et profits

Ils nous mentent et nous volent

On nous explique sur tous les tons que la situation serait tellement catastrophique qu'il ne serait pas possible d'augmenter les salaires et les retraites ! À la mi-octobre 2007, c'était Fillon qui déclarait que l'État français était en quasi-faillite. Sarkozy surenchérisait le 20 novembre dernier, dans un entretien télévisé consacré au pouvoir d'achat, déclarant qu'il distribuerait bien des augmentations de salaires mais « où voulez-vous, demandait-il, que je prenne l'argent ? ». C'est tout juste s'il ne retournait pas ses poches devant les téléspectateurs pour leur faire voir qu'elles étaient vides.

Mais tandis qu'on abreuve l'opinion avec des chiffres plus

dramatiques les uns que les autres, il y a un constat sur lequel politiciens, économistes, journalistes se montrent bien plus discrets. C'est celui que fait, par exemple, la Banque des règlements internationaux, une institution tout ce qu'il y a d'officiel et de sérieux, qui se réunit chaque mois à Bâle, en Suisse. Elle affirmait dans une publication parue en juillet dernier que « la part des profits est inhabituellement élevée et la part des salaires inhabituellement basse ». D'autres données établies par des organismes tout aussi officiels vont dans le même sens. Ainsi le Fonds monétaire international (FMI) établit que dans les pays membres du G7, les sept pays

les plus riches du monde donc, la part des salaires dans le produit intérieur brut (PIB) a baissé de 5,8 % entre 1993 et 2006. Et d'après la Commission européenne, cette part des salaires a chuté de 8,6 %, au niveau de l'Union européenne cette fois, durant la même période. Elle a même

diminué de 9,3 % en France.

En fait toutes les études comparant d'une façon ou d'une autre l'augmentation des richesses produites et la part distribuée aux salariés montrent que la part qui revient aux salariés est en nette diminution. On estime que, rien que pour la France, entre

120 et 170 milliards d'euros supplémentaires seraient de ce fait transférés chaque année, des salariés aux actionnaires.

Lorsque nos gouvernants ou les patrons disent qu'il n'y aurait plus d'argent dans les caisses, ils mentent donc.

J.P.V.



Au sommaire de **Lutte de Classe** n° 109 (décembre 2007-janvier 2008)

Textes du 37^e congrès de Lutte Ouvrière

Prix : 1,50 euro
Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro